

SOA RUGBY A XIII
ÉCOLE DE RUGBY ÉDUCATIVE
RAPPORT D'ÉVALUATION
PLURICITE

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet .



FICHE SYNTHÉTIQUE

Intitulé du projet

SOA RUGBY A XIII
école de rugby éducative

Structure porteuse du projet

Sporting Olympique Avignon – SOA XIII
Joris CLEMENT, agent de développement

Structure porteuse de l'évaluation

Pluricité
Pierre GROUSSON, consultant

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : mars 2012



RÉSUMÉ

Quelques constats, d'abord :

- Le public touché relève largement de l'école primaire, soit des enfants de moins de 11 ans, les adolescents ayant été peu touchés quand ils n'ont pas été d'abord captés plus jeunes ;
- Le public touché habite majoritairement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Avignon, sur lesquels d'une part la pratique sportive est limitée en tout cas dans un cadre formalisée et, d'autre part, l'offre sportive est faible voire nulle, ou limitée au football ;
- A l'exception de quelques familles particulièrement impliquées, le projet n'a pas permis de mobiliser largement les parents autour de l'activité réalisée par les enfants ;
- La mise en place d'ateliers de rugby à XIII dans le cadre de l'accompagnement éducatif des écoles primaires d'Avignon a permis de nourrir la dynamique des Ecoles de Rugby Educatives de proximité, sans inscrire pour autant l'action du SOA dans une logique aboutie sur le suivi éducatif des enfants, y compris au regard de la dimension partenariale ;
- L'originalité du projet, l'intervention d'un club élite sur un projet à dimension sociale à l'échelle de son territoire, si elle a suscité initialement beaucoup d'enthousiasme, a rencontré un soutien éphémère notamment des acteurs locaux de la politique de la ville, qui ont accompagné le financement du projet avant de s'en retirer, favorisant puis freinant la professionnalisation du club sur le champ socio-sportif ;
- L'action n'a pas mis en œuvre en tant que tel d'approche éducative intégrée et intégrant un partenariat local formalisé autour du repérage des problématiques sociales rencontrées par les enfants et le relais vers les acteurs compétents.

Concernant les impacts du projet ensuite :

- Un certain nombre d'indices (nombre de réinscriptions d'année en année, augmentation du nombre de licenciés et observations des professionnels locaux du secteur éducatif et socio-éducatif) indiquent les effets positifs de l'action sur les enfants qui y ont participé, en termes de capacité à s'impliquer sur le long terme, à apprendre et à respecter des consignes et des règles, à s'intégrer dans une dynamique collective et à la nourrir, à oser et à accepter l'échec ; l'action a également permis de faire sortir les jeunes des quartiers dans lesquels ils vivent en proposant de nombreuses sorties gratuites autour du rugby et du sport en général, et en rencontrant d'autres jeunes qu'ils ne fréquentaient pas par ailleurs ;
- Il est cependant impossible d'indiquer si l'action a un impact quelconque sur la lutte contre l'échec scolaire, mais on peut faire l'hypothèse qu'elle semble participer de la réussite éducative des enfants en direction de qui, dans tous les cas, elle n'a pas d'effet pervers ;

En conclusion :

En proposant une offre sportive originale, le rugby à XIII, en proximité de quartiers peu investis par d'autres clubs, le SOA XIII a réussi à ouvrir des jeunes de quartiers prioritaires à la pratique d'un sport « pas classique » et à les fidéliser et à les impliquer sur le moyen – long terme. Le SOA XIII a réussi à établir une relation de confiance avec les enfants et à aborder ponctuellement leur parcours et éventuelles difficultés. L'opportunité de la transférabilité du projet répond à deux niveaux de lecture :

- S'il s'agit de lutter contre l'échec scolaire, l'expérimentation ne permet pas de constater l'opportunité de déployer le projet sur d'autres territoires ;

S'il s'agit de participer de la réussite éducative des enfants en leur proposant une offre socio-sportive en proximité qui s'inscrit dans une logique de territoire et portant une préoccupation éducative, il paraît tout à fait opportun de réaliser ce type de projet sur d'autres territoires.

Il s'agit alors de veiller à coupler les objectifs d'accès à la pratique sportive et d'approche éducative, à l'inscription partenariale du projet dans une coordination renforcée autour de l'enfant pour un meilleur accompagnement, c'est-à-dire en relation avec les parents, les établissements scolaires, les centres sociaux, etc., à définir un contenu pédagogique formalisé pour faciliter l'intervention auprès des enfants et mesurer leur évolution, à favoriser des mini-interventions de qualité à un déploiement massif à l'échelle d'un territoire.



NOTE DE SYNTHÈSE

INTRODUCTION

Le cabinet Pluricité a conduit l'évaluation du projet d'Ecole de Rugby Educative de proximité porté par le rugby club SOA XIII d'Avignon.

Le projet consistait dans une animation socio-sportive autour du rugby à XIII pour lutter contre l'échec scolaire des jeunes. Il touchait des jeunes âgés de 6 à 18 ans, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et visait à faciliter l'accès à une pratique sportive régulière et la réussite éducative, en s'appuyant sur le support du jeu et des valeurs véhiculées par le rugby à XIII (respect des règles, de soi et des autres).

L'évaluation s'est structurée autour de trois outils de collecte à dominante qualitative, des entretiens individuels, des entretiens collectifs et des temps d'observation. Ces outils ont été complétés d'outils de suivi du projet, qui devaient permettre de disposer de données statistiques a minima. Cinq questions évaluatives ont été priorisées, portant sur les effets de l'expérimentation sur le parcours de l'enfant, notamment son parcours scolaire.

La présente note de synthèse reprend, conformément au plan du rapport final, les informations sur la démarche évaluative et les principaux enseignements que l'on en retire sur les effets de l'action et sur les perspectives de généralisation.

1. L'expérimentation

Le projet porté par le club SOA XIII d'Avignon...

Le descriptif de l'action

- En s'appuyant sur les jeunes joueurs de l'équipe de haut niveau du SOAXIII, formés spécialement dans ce but, l'association intervient dans les 5 quartiers d'Avignon, auprès des publics jeunes, de 3 à 18 ans, en partenariat avec les établissements scolaires et les centres sociaux, et avec le concours des parents qui sont impliqués dans l'animation.
- Les écoles de rugby éducatives sont animées le mercredi et le samedi après midi sur les stades des quartiers.

Les objectifs de l'action

- Promouvoir l'esprit d'équipe et la solidarité
- Développer la pratique sportive des jeunes
- Aller au devant des enfants et des adolescents au sein des quartiers, et les inscrire dans une démarche positive (estime de soi, refus de l'échec, esprit d'équipe)
- Favoriser l'apprentissage des règles de vie collective et de savoir – être individuel
- Favoriser l'apprentissage des valeurs communes du fair-play et de la compétition, l'éthique du sport
- Ainsi, participer à l'orientation des jeunes en s'inscrivant dans le partenariat éducatif local

L'évaluation mise en œuvre par Pluricité

Un protocole d'évaluation a été mis en place pour une évaluation en continu et une analyse qualitative, autour de trois outils de collecte complémentaires : des entretiens individuels, des entretiens collectifs et des temps d'observation sur les ERE. Cette démarche visait à répondre à la problématique du projet, à savoir dans quelle mesure une action socio-sportive de cette nature peut contribuer à lutter contre l'échec scolaire.

L'évaluation a été construite autour de cinq questions évaluatives :

1. Combien d'enfants issus des interventions en établissements scolaires participent aux Ecoles de Rugby Educatives, aux évènements organisés par le SOA XIII ? Combien s'inscrivent dans une pratique sportive durable ?
2. Dans quelle mesure les Ecoles de Rugby Educatives ont-elles permis de transmettre les valeurs positives du rugby à XIII en termes d'implication personnelle et collective, de fair-play, de respect de l'autre et des règles ?
3. L'intervention du SOA XIII sur les quartiers a-t-elle permis de faire sortir les jeunes touchés du quartier dans lequel ils vivent ?
4. Les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent ils de repérer des problématiques sociales autres que sportives concernant les enfants présents, et de faire le relais auprès des partenaires compétents ?
5. En quoi les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent-ils d'éviter des ruptures dans les parcours scolaires des enfants et, plus largement, des ruptures dans leur vie ?

L'évaluation a été menée au regard des critères de succès du projet identifiés conjointement par l'évaluateur et le porteur de l'expérimentation :




	Relatifs aux enfants	Relatifs à l'environnement des enfants	Relatifs à des effets potentiels attendus
L'école	Eviter les ruptures dans les parcours des enfants	Partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire	Captage (et fidélisation) de jeunes non connus et non suivis des institutions de droit communs
	Lutte contre l'échec scolaire		
L'enfant	Évolution des comportements, confiance en soi, relation à autrui, apprentissage et respect des règles	Implication des parents	Relais sur les autres dispositifs (éducatifs, sociaux, emploi...) et depuis les autres dispositifs
Le sport	Accès à la pratique sportive		
	Apprentissage des valeurs du rugby		

2. Les enseignements de politique publique

2.1 Les effets de l'expérimentation

Les conclusions sur les publics touchés par l'action :

La focale des ERE a été faite sur les enfants de 8 à 12 ans scolarisés dans les écoles des quartiers prioritaires, mais n'a pas permis de toucher un public âgé de 12 à 18 ans, ou à la marge. En résumé :

-  Alors que l'expérimentation visait essentiellement un public de 12 à 18 ans, l'action du SOA s'est concentrée sur un public de moins de 12 ans, ce décalage interrogeant le réseau de mobilisation et de prescription de l'action.
-  En touchant un public largement issu des quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'expérimentation s'inscrit dans les logiques du territoire et des besoins des publics.
-  Au regard de la situation scolaire des enfants, l'action ne dispose pas ou de peu d'information en ce sens, ainsi que peu ou pas d'information ont été partagée avec les autres professionnels du territoire sur la situation des enfants, quand l'expérimentation visait un public en risque de rupture scolaire.

A l'issue du projet, sans disposer toutefois d'un suivi individualisé des enfants, on note cependant des évolutions positives pour les enfants sur les points suivants :

- En termes de sociabilité et de mixité sociale, à travers l'implication aux ateliers, dans le collectif et dans la relation individuelle avec les autres participants ;
- En termes de capacité à s'inscrire dans un cadre donné et à s'y conformer aux règles en vigueur, à travers le respect des consignes et des règles et, plus généralement, de l'autorité de l'animateur de la séance d'initiation ;
- En termes de capacité à apprendre, à se situer dans un environnement et à agir en s'adaptant, à travers la qualité de l'écoute, de la compréhension des consignes au cours des différents exercices d'un atelier et du rôle à tenir / à jouer au regard de ces consignes, des règles générales et d'une situation en particulier ;
- En termes d'esprit d'implication et d'engagement, avec des participants qui « *ont moins peur du contact* » et « *prennent davantage l'initiative* » ;
- En termes de capacité à réagir positivement face à l'échec et à se donner le droit à l'erreur pour construire de nouvelles réponses, avec des enfants qui acceptent l'engagement des autres enfants lorsqu'ils sont plaqués eux-mêmes, et l'utilisation des 5 tentatives pour avancer inhérente à la pratique du XIII ;

Les atouts, faiblesses et enjeux de progression de l'action :

Les conclusions de l'évaluation sont présentées sous la forme d'un bilan de l'action et des perspectives d'évolution souhaitées :

Les atouts de l'expérimentation

Le lien existant avec les partenaires

Les partenaires, notamment les établissements scolaires, sont particulièrement impliqués autour de cette action, qui les intéresse et les mobilise ; les responsables des établissements sont ouverts pour travailler autour des enfants avec des intervenants hors Education nationale.

Le lien entre club de haut niveau et les activités à dimension sociale

La dimension du SOA facilite la mobilisation des enfants et de leur famille via les nombreux temps d'animation complémentaire qui sont proposés aux enfants, comme les places gratuites pour les matchs élite ; de plus, ces temps d'animation complémentaire offrent une opportunité de « sortir du quartier » et de s'intéresser aux évènements de la ville (la Foire d'Avignon, avec des visites organisées autour de l'organisation d'un petit tournoi sur la Foire), ou de participer à des évènements organisés par le SOA (les tournois inter-quartiers) qui s'inscrivent dans la vie sociale du territoire.

La relation aux enfants, complémentaires aux autres professionnels socio-éducatifs

La relation créée avec les enfants propose auprès d'eux une présence « neuve », a priori « sans contrainte », objectivement ludique, et qui s'articule avec l'intervention des établissements scolaires et des centres d'animation socio-éducatifs où le SOA intervient également, notamment sur les temps des vacances scolaires.

L'intérêt suscité chez les enfants

L'observation des séances d'initiation ont permis de constater que le travail d'initiation au rugby à XIII intéresse les enfants, « qui s'éclatent » durant l'ensemble de l'atelier tout en se conformant aux consignes et cadres donnés par les animateurs encadrants.

L'implantation dans les quartiers

En organisant les séances sur les quartiers, avec le soutien de la ville qui met des stades à disposition, le SOA assure une présence, une animation et est parfois le seul intervenant présent ; de fait, depuis le lancement de l'expérimentation, l'action du SOA a été valorisée dans le cadre de la Politique de la ville (CUCS), avant que ce financement ne s'arrête. Cependant, cette action en proximité s'est depuis amoindrie puisque, à la demande du CUCS, l'action a été recentrée sur un temps hebdomadaire sur un seul stade (St Ruf).

Les faiblesses relevées

Encadrement pédagogique de l'équipe et animation des ateliers

L'activité d'animation socio-éducative s'est mise en place au niveau du SOA simultanément à la conduite de l'action. Dans un premier temps les éducateurs recrutés étant pour la plupart « fraîchement » diplômés, l'absence de temps de régulation / d'animation interne a été problématique, ces temps auraient permis

d'assurer la cohérence d'ensemble des interventions de tous les éducateurs – animateurs de l'équipe, notamment d'un point de vue qualitatif. Le projet a connu une évolution importante de ses ressources humaines sur les trois années d'expérimentation, avec un fort turn-over et un dimensionnement évolutif (d'une dizaine d'animateurs la première année à trois la dernière année), dans une chronologie qui aurait méritée d'être inverse, c'est-à-dire : d'une intervention recentrée à un déploiement plus massif plutôt que d'une intervention massive à une re-concentration des moyens, pour favoriser la dynamique projet et valoriser le travail effectué auprès des partenaires locaux.

Après de premiers flottements, le contenu des ateliers a fait l'objet d'une réflexion et d'une formalisation suffisamment poussée en termes de variété des jeux proposés, de séquençage de l'atelier, de règle d'accès comme la tenue adéquate ou l'accord signé des parents voire la prise d'assurance, etc.

Toucher un public déscolarisé et adolescents, hors licenciés du club

Le public des Ecoles de Rugby Educatives est essentiellement âgé de moins de douze ans ; les jeunes adolescents déscolarisés ne sont pas touchés.

La relation formalisée aux partenaires dans le cadre d'une réflexion territoriale sur la réussite éducative

L'action des animateurs des séances d'initiation ne s'est pas suffisamment inscrite dans le réseau de réussite éducative locale, et nécessite de construire plus avant le partenariat entre le SOA et ses partenaires sur l'aspect du suivi des enfants et des relais interprofessionnels, ce qui implique en priorité de remettre à plat les attentes des différents partenaires locaux en la matière, avant d'en préciser les conditions d'exercice et de réalisation.

Les enjeux de progression

L'implication des parents

L'implication des parents a été dans l'ensemble assez faible, à quelques exceptions près, avec des enfants présents sur l'atelier d'initiation qui la plupart du temps viennent seuls et/ou accompagnés par un grand frère, une grande sœur. Le SOA a exploré plusieurs pistes pour améliorer ce point, sans réel succès, ni par un lien de conditionnalité en termes d'accès, ni par la réalisation de goûter pique nique avec les parents. Sur ce point, le SOA rencontre cependant une difficulté qui ne lui est pas propre et que connaisse l'ensemble des acteurs locaux.

Des éducateurs joueurs de haut niveau, l'exemplarité n'est pas un véritable enjeu, l'approche éducative prime

La dimension de joueur de haut niveau semble secondaire dans l'intérêt de l'atelier pour les enfants, celle d'éducateur prime au regard de l'importante dimension d'encadrement : lien aux enfants, construction d'atelier, lien aux parents, lien aux partenaires éducatifs... De fait, les recrutements du SOA ont glissé d'animateurs – joueurs de haut niveau à des animateurs socio-sportifs qui n'avaient pas forcément, à la base, de connaissances particulières sur le rugby à XIII.

La qualité du suivi des enfants sur l'ensemble des ateliers animés

La mise en œuvre de l'action ne s'est pas a proprement parler accompagné d'une approche éducative aboutie.

2.2 Les conditions de réussite et de transférabilité du dispositif

Les conditions de transférabilité du projet résident autour de trois enjeux : la logique de déploiement du projet, le cadrage pédagogique des interventions et la mise en œuvre d'un suivi des enfants au sein d'une animation partenariale locale.

En effet, le projet a été pensé de façon trop ambitieuse et s'est déployé sur plusieurs écoles avec un grand nombre d'animateurs, puis s'est recentré sur une seule action pour en assurer une meilleure qualité (processus inverse à privilégier).

Dans une démarche de déploiement progressif, l'action aurait construit une approche éducative avec ses partenaires, aussi bien les professionnels sur le territoire que les enfants et leurs parents. Pour autant, la logique d'opportunité qui a présidé au déploiement immédiat a permis de mobiliser et d'intéresser de nombreux enfants qui jusqu'ici n'étaient pas touchés par les clubs sportifs locaux, ou seulement par le football.

En conclusion, l'objectif initial de lutte contre l'échec scolaire n'est pas mesurable et ne paraît pas relever, dans tous les cas, des potentialités d'effet de l'action mise en œuvre. L'action a cependant certainement contribué à éviter des ruptures dans le parcours des enfants.

Il convient donc de relever que le transfert d'un tel projet, pour être efficace, devrait davantage permettre à un club de faire connaître une pratique sportive nouvelle, de proposer un apprentissage éducatif autour du sport et faciliter l'accès au sport dans les quartiers prioritaires.



RAPPORT D'ÉVALUATION

INTRODUCTION GENERALE

L'expérimentation mise en place par le club SOA XIII a fait l'objet d'une évaluation en continu, dans une démarche d'accompagnement du porteur de projet d'une part (la formalisation d'outils de suivi) et d'évaluation externe au fil de l'eau d'autre part. Le projet consistant à proposer des animations socio-sportives autour du rugby à XIII pour lutter contre l'échec scolaire, il a été évalué au regard de cinq grandes questions évaluatives devant permettre de mener une analyse qualitative de l'action principalement. Le présent rapport reprend la description de l'expérimentation évaluée ainsi que la démarche évaluative mise en place. Il décrit ensuite l'analyse et les conclusions de l'évaluation en termes d'effets/impacts du dispositif, et présente une analyse sur la transférabilité du dispositif.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Présentation de l'action et de ses objectifs

En s'appuyant sur les jeunes joueurs de l'équipe de haut niveau du SOA XIII, formés spécialement dans ce but, l'association intervient dans les quartiers d'Avignon ciblés par la politique de la ville, auprès des publics jeunes, de 6 à 18 ans, en partenariat avec les établissements scolaires et les centres sociaux, et avec le concours des parents qui sont impliqués dans l'animation.

Les écoles de rugby éducatives/ ERE ont d'abord été animées le mercredi et le samedi après midi sur les stades de cinq quartiers différents avant d'être réalisées, la dernière année de l'expérimentation, sur le seul stade de St Ruf le mercredi après-midi, en intelligence avec le CUCS du Grand Avignon.

Les objectifs de l'action prévus initialement tels qu'énoncés par le SOA XIII sont les suivants :

- Promouvoir l'esprit d'équipe et la solidarité ;
- Développer la pratique sportive des jeunes ;
- Aller au devant des enfants et des adolescents au sein des quartiers, et les inscrire dans une démarche positive (estime de soi, refus de l'échec, esprit d'équipe) ;
- Favoriser l'apprentissage des règles de vie collective et de savoir – être individuel ;
- Favoriser l'apprentissage des valeurs communes du fair-play et de la compétition, l'éthique du sport ;
- Ainsi, participer à l'orientation des jeunes en s'inscrivant dans le partenariat éducatif local.

La finalité poursuivie ici est donc, plus que de lutter contre l'échec scolaire, de permettre, à travers une action socio-sportive, d'éviter des ruptures dans le parcours éducatif de l'enfant et de contribuer en ce sens à la lutte contre l'échec scolaire.

Le club SOA XIII a construit son intervention en articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaire, ce qui a priori doit favoriser le sens et la cohérence d'ensemble de ces différents temps, le maillage des acteurs autour du jeune participant qui, de fait, se retrouverait au cœur de l'action.

L'intervention s'est réalisée selon une alternance d'échelles territoriales (quartier – ville – agglomération) avec des interventions en proximité sur les quartiers et des mobilisations hors quartier dans une logique de reliance des espaces d'intervention, pour bénéficier des avantages d'une action en proximité (sans l'écueil de l'effet pervers d'un cloisonnement rétroactif) tout en travaillant sur la mobilité (tournois inter-quartiers, invitation au match du club). De fait, ce travail en trans ou supra – proximité s'est alors appuyé sur des événements du territoire hors du seul champ sportif (Beach Rugby sur la Foire d'Avignon), de sorte que l'action joue tout à la fois sur une mobilité matérielle et physique mais également sur une mobilité culturelle, psychosociale, et favorise des rencontres interculturelles et intergénérationnelles.

Cependant il est à noter que le projet a connu des évolutions au niveau de l'implantation des ERE : si le nombre d'enfants a augmenté chaque année, le nombre de sites d'ERE a diminué, passant de 5 écoles en année 1 à 3 écoles en année 2 puis 1 école en année 3. Cette évolution a notamment été liée à la nécessité de stabiliser le projet. Le déplacement des enfants sur un seul site pour participer à l'ERE a parfois facilité la rencontre avec les parents (qui doivent conduire leurs enfants sur le site de l'école).

Le contenu de l'action, une intervention socio-sportive

Le rugby à XIII est utilisé comme un support d'éducation qui permet de travailler sur l'engagement individuel, l'esprit d'initiative, les dynamiques collectives, l'apprentissage de règles parfois complexes, à l'appui d'une charte et avec l'implication d'éducateurs qui, pour certains d'entre eux, sont des joueurs d'élite.

Le temps d'initiation permet en outre d'aborder les aspects négatifs qui sont aussi la réalité du sport : individualisme forcené, violences, prise de risque intempestive, etc.

Les réalisations opérationnelles

Pendant 3 ans les réalisations opérationnelles ont été les suivantes :

Animation socio-sportive auprès du jeunes :

- Une fiche support de suivi des enfants, pour connaître et évaluer l'évolution de leur comportement, mais elle n'a été réellement mise en œuvre que la première année ;
- Il est prévu que chaque jeune qui s'inscrit à terme sur les ateliers signe la charte du jeune treiziste, mais cette dernière n'est pas vraiment travaillée ou utilisée en tant que telle ;

- Un programme d'interventions sur les quartiers avec d'abord cinq écoles de rugby éducatives sur le temps extrascolaire puis une école de rugby éducative une fois par semaine sur un stade ;

Coordination des acteurs, partenaires au projet

- Mise en place d'un comité de pilotage du projet, réunissant tous les acteurs du territoire impliqués (écoles, centres sociaux, responsable CUCS sur le Grand-Avignon...) une fois par an ;
- Animation d'un partenariat bilatéral avec plusieurs établissements scolaires pour mettre en place les ERE ;
- Intervention en partenariat avec d'autres acteurs socioculturels du territoire, notamment les centres sociaux et les centres de loisirs ;

Sensibilisation au rugby à XIII et ouverture au territoire :

- Formation des joueurs intervenant sur les quartiers ;
- Organisation de tournois à l'échelle de la ville ;
- Mise en œuvre d'évènements hors-quartiers (matches, foire, fêtes, ...) visant les jeunes et leurs familles ;

Le club a mis en œuvre ces activités pour la promotion des valeurs du rugby à XIII sur le territoire du grand Avignon. Il s'appuie sur une bonne connaissance par le club des quartiers d'intervention, sur une crédibilité et une renommée du club à l'échelle de la ville ainsi que sur une dynamique générale avec l'organisation de manifestations ouvertes au public pour faire connaître le rugby à XIII (match, présence sur la Foire d'Avignon...).

2.

Objectifs et modalités de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation était de répondre aux questions suivantes :

- Combien d'enfants issus des interventions en établissements scolaires participent aux Ecoles de Rugby Educatives, aux événements organisés par le SOA XIII ? Combien s'inscrivent dans une pratique sportive durable ?
- Dans quelle mesure les Ecoles de Rugby Educatives ont-elles permis de transmettre les valeurs positives du rugby à XIII en termes d'implication personnelle et collective, de fair-play, de respect de l'autre et des règles ?
- L'intervention du SOA XIII sur les quartiers a-t-elle permis de faire sortir les jeunes touchés du quartier dans lequel ils vivent ?
- Les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent-ils de repérer des problématiques sociales autres que sportives concernant les enfants présents, et de faire le relais auprès des partenaires compétents ?
- En quoi les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent-ils d'éviter des ruptures dans les parcours scolaires des enfants et, plus largement, des ruptures dans leur vie ?

Pour y répondre, un protocole d'évaluation a été mis en place au démarrage du projet. Il a ensuite été aménagé pour mieux répondre à la réalité de l'action et de ses évolutions.

Au final, l'évaluation s'est essentiellement appuyée sur des outils de type qualitatifs et chaque année ont été mis en place :

- Des entretiens individuels diversifiés avec les principaux partenaires du projet mais également avec le SOA XIII, à la marge avec des enfants ayant participé aux ateliers ;
- Des temps collectifs, avec les animateurs des ERE ;
- Des temps d'observation des Ecoles de Rugby Educatives, sur un principe d'observation distanciée, pour ne pas interférer dans la relation « animateur ERE – enfants participants ».

Par ailleurs, dans une fonction d'accompagnement méthodologique au porteur de projet à travers l'évaluation en continu, nous avons appuyé le SOA pour la mise en place d'une fiche de suivi des enfants devant permettre notamment de renseigner les indicateurs au début et en fin d'année mais après avoir été utilisée de façon régulière et systématique la première année, cette fiche a été simplifiée dans son utilisation et nous nous sommes peu appuyés sur ses données pour nourrir nos analyses.

La fiche de suivi, de quoi s'agit-il ?

Pour compléter les outils de collecte existants, une fiche de suivi est mise en place à l'échelle d'une ERE expérimentale afin de valider :

1. Son utilité dans le cadre d'exercice de la mission ;

2. La possibilité de son intégration sans surcharge de travail ;
3. La qualité des informations collectées par son biais (la fiche est complétée par l'animateur présent sur l'ERE).

Cette fiche permet de disposer d'éléments qualitatifs sur les enfants qui participent à l'ERE, et de situer l'évolution de ces enfants sur un certain nombre de critères déterminés en amont de la mise en place de la fiche.

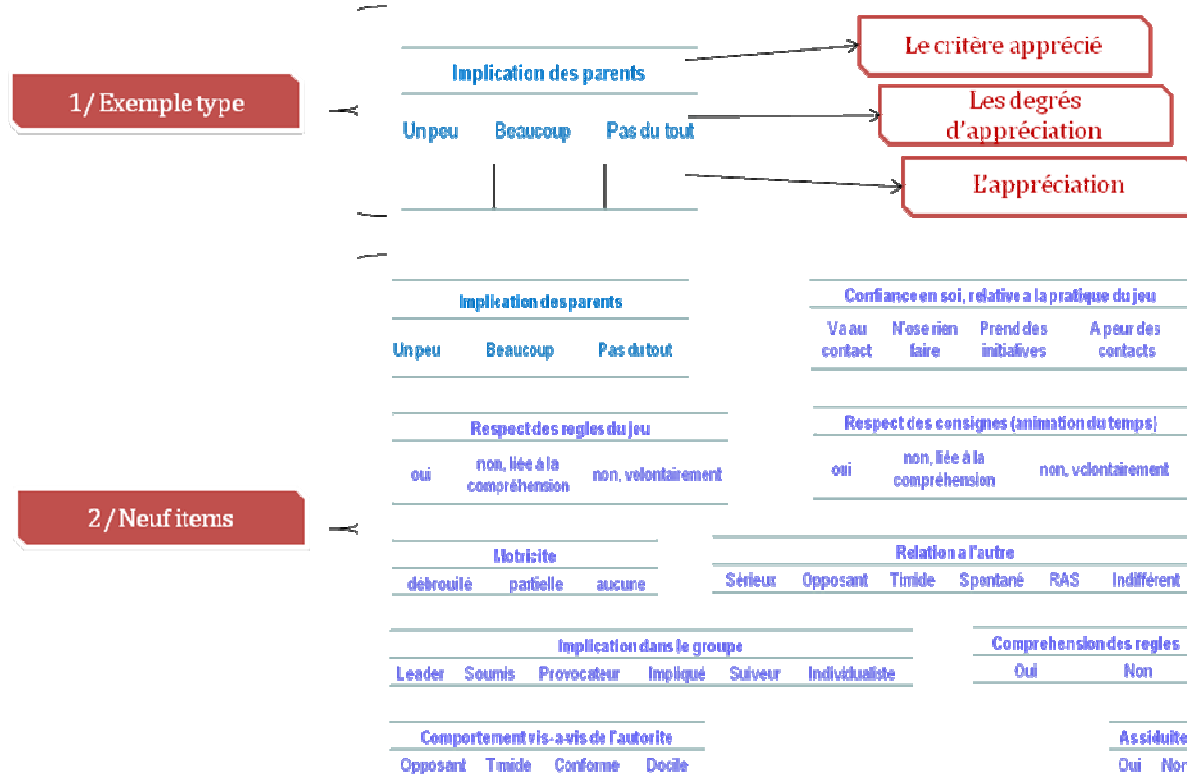
Cette fiche sera maintenue sur toute la durée de l'évaluation 2009-2012 a minima sur l'ERE ciblée au démarrage de la démarche d'évaluation.

Les modalités d'utilisation de la fiche sont fixées selon les nécessités de suivi de l'action à proprement parler ainsi que selon les nécessités de la démarche évaluative mise en place par le Cabinet :

En termes de fréquence : la fiche est remplie une fois par trimestre ;

En termes de fonctionnement : la fiche est remplie par l'animateur avec / sans les responsables des équipes d'animateurs (Joris et Gilles) / la fiche sert de support à des points relais avec les équipes des écoles dans lesquelles interviennent également les animateurs via le dispositif d'accompagnement éducatif.

Le contenu initial de la fiche de suivi était le suivant :



Le déroulé des outils de collecte est détaillé ci-dessous :

Les entretiens individuels :

Population	Nature	<i>Acteurs de terrain partenaires du projet : Ecoles primaires, centres sociaux, service des sports Avignon, CUCS Grand Avignon, IEN, Etat, Profession Sport, Centre de Loisir, établissements scolaires (collèges et lycées) ...</i>
	Taille	-

Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	-
	Méthodes mobilisées	<i>Entretiens individuels semi-directifs avec guide d'entretien</i>
	Critères d'échantillonnage	<i>Pas d'échantillonnage</i>
Questions traitées par les entretiens	Objectifs de l'évaluation auxquels répondent les entretiens	Retour sur l'action et avis
	Questions principales abordées lors des entretiens	<p>Avant toute chose, votre mission, votre fonction et vos liens propres au projet socio-sportif porté par le SOA ?</p> <p>Savez-vous qui sont les jeunes qui participent ?</p> <p>Problèmes scolaires ? pas connus des autres acteurs du territoire ?</p> <p>Les + et les – de l'action portée par le SOA en direction des jeunes sur le champ éducatif ?... Quelles évolutions depuis le démarrage ?</p> <p>Pensez-vous que l'initiation au rugby à XIII peut avoir un impact pour éviter les ruptures dans le parcours éducatif d'un enfant ?</p> <p>Dans l'intervention qui est réalisée par le SOA auprès des enfants, quels sont les liens à leur connaissance entre les intervenants du SOA et les autres partenaires locaux auprès des enfants et des jeunes ? Y a-t-il un lien ? si oui quel type de lien ? ont-ils une attente de «renvoi d'information» de la part de l'animateur ? Si oui, de quel type d'information ?</p> <p>Une des questions majeures de l'évaluation dans l'expérimentation, c'est d'identifier la possibilité de répliquer l'action sur d'autres territoires. Selon vous, quels enjeux pour que ce type d'action fonctionnent ?</p> <p>Quelles sont les conditions de réussite ?</p>
Entretiens réalisés (à préciser par vague	Nature de l'entretien	Entretiens semi-directifs
	Nombre	Une dizaine par an

d'entretiens en cas de panel)	Taux de réponse	-
	Fonction du passateur	-
	Mode et lieu de passation	Sur place ou par téléphone

Les observations et entretiens individuels :

Population	Nature	<i>Jeunes participant aux ateliers animés par le SOA</i>
	Taille	<i>79 au bilan réalisé par le SOA</i>
Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	<i>Les jeunes présents sur un atelier observé, soit environ 15</i>
	Méthodes mobilisées	<i>Observation + Entretiens individuels</i>
	Critères d'échantillonnage	<i>Pas d'échantillonnage</i>
Questions traitées par les entretiens	Objectifs de l'évaluation auxquels répondent les entretiens	Entre autres questions concernées : Combien s'inscrivent dans une pratique sportive durable ? Dans quelle mesure les Ecoles de Rugby Educatives ont-elles permis de transmettre les valeurs positives du rugby à XIII en termes d'implication personnelle et collective, de fair-play, de respect de l'autre et des règles ? Les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent ils de repérer des problématiques sociales autres que sportives concernant les enfants présents, et de faire le relais auprès des partenaires compétents ?
	Questions principales abordées lors des entretiens	Principalement : Attentes et motivations liées à la venue à l'atelier Description du déroulement des séances et avis – satisfaction
Entretiens réalisés (à préciser par vague	Nature de l'entretien	Entretiens semi-directifs
	Nombre	Entre 10 et 15

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

d'entretiens en cas de panel)	Taux de réponse	Indicateur non pertinent à l'échelle de la collecte effectuée
	Fonction du passateur	Enquêteur spécialisée dans les actions éducatives pour l'enfance et la jeunesse
	Mode et lieu de passation	Sur place, in situ, pendant le déroulement des ateliers

Temps/ entretiens collectifs :

Population	Nature	<i>Encadrants – animateurs</i>
	Taille	<i>Effectif non stabilisé</i>
Echantillonnage	Taille d'échantillon visée	5
	Méthodes mobilisées	<i>Entretien collectif</i>
	Critères d'échantillonnage	<i>Pas d'échantillonnage</i>
Questions traitées par les entretiens	Objectifs de l'évaluation auxquels répondent les entretiens	<i>L'ensemble des questions évaluatives</i>
	Questions principales abordées lors des entretiens	<i>Formation des encadrants Déroulement des ateliers Liens aux enfants Liens à la famille, aux professionnels du tissu éducatif local Liens aux établissements scolaires</i>
Entretiens réalisés (à préciser par vague d'entretiens en cas de panel)	Nature de l'entretien	<i>Groupes de parole</i>
	Nombre d'entretiens et nombre d'enquêtés par entretien	1 groupe collectif organisé

	Taux de réponse	<i>Non pertinent</i>
	Fonction du passateur	<i>Enquêteur</i>
	Lieu de passation	Avignon

Par ailleurs, les comités de pilotage de l'action ont à chaque fois permis de réaliser des entretiens collectifs avec l'ensemble des partenaires du projet.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Le public cible a évolué sur les 3 ans d'expérimentation, il est présenté ci-dessous en fonction de 3 caractéristiques : âge / sexe / origine géographique :

Age : Le public bénéficiaire des ERE se constitue principalement d'enfants - élèves du premier cycle. La tranche d'âge s'est stabilisée autour des 8-12 ans, même si quelques enfants plus jeunes participent ponctuellement, et de plus âgés également. La composition du groupe d'enfants n'est pas déterminée en amont des séances, le contenu de celles-ci est donc prévu au dernier moment, en fonction des enfants présents, de leur âge et de leur aptitude à jouer au rugby à XIII.

Sexe : Ce sont en très grande majorité des garçons qui ont été concernés par les écoles de rugby éducatives, quand bien même le projet était ouvert aux filles. Un certain nombre de filles sont cependant venues participer aux temps d'initiation, mais sans s'impliquer dans la durée. Si l'ERE n'a pas su / pu fidéliser des filles, l'action aura pu servir de sas, ou passerelle vers une pratique féminine du rugby à XIII, par ailleurs : de fait le club a lancé une équipe féminine de rugby à XIII depuis la rentrée 2011, suite à l'engouement de certaines mamans notamment, et à la volonté de quelques jeunes filles de s'inscrire dans une pratique durable du rugby à XIII.

Origine géographique : L'action est très largement ancrée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (Montfavet, Monclar) et l'ERE peut constituer une des rares offres d'animation sportive pour les enfants en dehors des activités proposées par l'établissement scolaire.

Evolution quantitative du public ciblé :

	Année 1 (2009/2010)	Année 2 (2010/2011)	Année 3 (2011/2012)
Nombre d'enfants touchés	102	112	133
Nombre d'enfants parmi eux qui ont pris une licence	53	74	88

Au final, l'action a davantage mobilisé de jeunes enfants de moins de 12 ans plutôt que des collégiens et/ou lycées. On constate une stabilisation du nombre d'enfants participants aux ERE, avec une régularité sur les séances et d'année en année (peu d'abandon), ce qui démontre que le public a été plutôt fidélisé dans la pratique sportive. Ce constat est conforté par l'observation du nombre croissant de licenciés au club : de nombreux participants aux ERE ont choisi de s'inscrire ensuite au club, pour accéder à la compétition sportive notamment.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

Effets sur le public bénéficiaire

Trois remarques initiales sont essentielles à relever dans la compréhension du projet :

- Sur les publics : des publics touchés qui s'éloignent de la cible initiale en termes d'âge (beaucoup de très jeunes) mais qui sont issus des quartiers Politiques de la ville et qui sont a priori éloignés de la pratique sportive,
- Sur la pédagogie des temps d'initiation, le SOA travaille sur les capacités, les ressources des enfants,
- Sur la mobilité et l'inter culturalité, avec des jeunes mobilisés à l'échelle de l'agglomération via de nombreuses manifestations organisées par le club au cours desquelles ils sont invités en famille, rencontrent des jeunes d'autres quartiers, sont encadrés et jouent avec des joueurs d'élite, etc.

Deux grands types d'effets pouvaient être attendus au vu de la finalité du projet. Concernant d'abord les effets sur les publics visés en termes de lutte contre l'échec scolaire, ces effets ne peuvent pas être observés, notamment en raison de la faiblesse dans le suivi des enfants hors des séances et en relation avec les écoles et les parents. Ce faible accompagnement est lié notamment aux nombreuses rotations parmi les animateurs pendant les 3 ans, la difficulté à stabiliser une équipe d'encadrants formés et disponibles.

Au-delà de la dimension de lutte contre l'échec scolaire, des effets « autres » relayés par les acteurs et issus de nos observations convergent :

Un effet décroisement : du quartier / de ses activités habituelles, avec un investissement sur un sport « pas classique » et l'implication sur du long terme via la prise de licences, ainsi que la participation à des événements autres type la Foire d'Avignon ;

Un effet normatif au travers la pratique d'un sport collectif « très codé » (règles de jeu) qui suppose de s'inscrire dans une dynamique collective et de respecter l'autorité de l'animateur, qui suppose la capacité à s'inscrire dans un cadre donné et à s'y conformer aux règles en vigueur ;

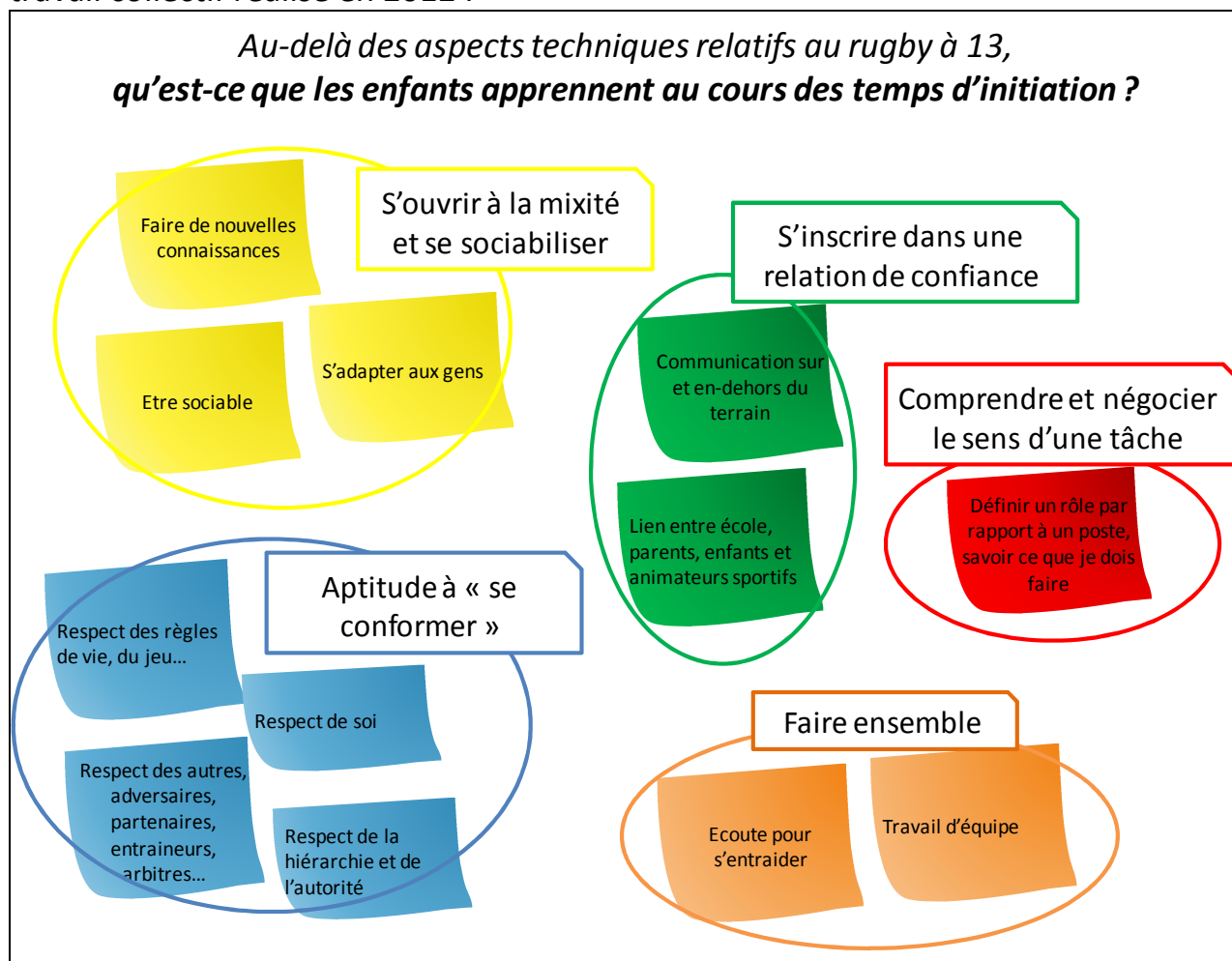
Un effet sociabilisant, avec des enfants qui font connaissance à travers les ateliers avec des enfants qu'ils ne connaissaient pas par ailleurs notamment ;

Un effet d'autonomisation, avec le développement de capacités à apprendre, à se situer dans un environnement et à agir en s'adaptant, à travers la qualité

de l'écoute pour la compréhension des consignes au cours des différents exercices d'un atelier et du rôle à tenir / à jouer au regard de ces consignes, des règles générales et d'une situation en particulier ;

Un effet sur la capacité et l'envie d'oser, les enfants apprenant à n'avoir pas peur du contact, à accepter le plaquage des autres, à continuer à jouer malgré la perte d'une balle, etc.

Pour illustration, voici la production des animateurs des ERE lors d'un temps de travail collectif réalisé en 2012 :



Il s'agit donc moins d'une action de lutte contre l'échec scolaire que d'une action de lutte contre tout type de rupture et qui contribue dans son rôle à des parcours de réussite éducative.

Pour mieux comprendre ces effets, une analyse des forces et des faiblesses de l'action menée :

Les forces :

La qualité intrinsèque de l'activité Rugby à XIII, qui intègre « un droit à l'erreur » en se basant sur des phases offensives constituées de cinq tentatives, ainsi que par l'existence d'une charte du rugby à XIII, identifiant des valeurs socles ;

Une structure porteuse qui a joué à plein le principe de l'expérimentation et qui « s'est mise en jeu », réunissant ses partenaires et se livrant en

permanence au critique, dans une perspective d'amélioration continue du service rendu ;

L'inscription de l'action dans un projet qui rassemblent de nombreux acteurs de la cité (élus, amateurs, sportifs, entreprises...) et qui est très largement connecté à un ensemble d'évènements locaux avec lesquels des synergies sont trouvés (la Foire, les matchs du SOA...) ;

La capacité à créer des rencontres entre des mondes qui n'ont pas forcément d'espaces de rencontres : le SOA fait des passerelles « naturelles », à l'opposé de projets construits de toute pièce, ces rencontres ne sont pas artificielles et comportent, en cela, un sens « spontané » qui semble en capacité de générer davantage de liens, ainsi que c'est possible via des invitations à large échelle pour les matchs du club élite ou pour participer à la Foire d'Avignon, ou encore aux tournois Inter-quartiers de fin d'année ;

Une logique d'intervention qui « récompense », à plusieurs niveaux : à l'échelle d'un atelier on va de temps d'échauffement à des temps de jeu, qui sont finaux et, à l'échelle d'une saison, on va de séances d'apprentissage à un tournoi inter-quartier qui ponctue l'année or, les enfants perçoivent le jeu et la compétition comme une récompense (« *C'est la carotte !* » disent les animateurs) pour laquelle ils sont prêts à s'investir sur des étapes intermédiaires ;

Les faiblesses :

La coordination pédagogique du projet, qui s'est professionnalisée et construite chemin faisant, tout à la fois en interne, la coordination pédagogique des équipes, et en externe, la coordination pédagogique des différents partenaires de l'action, au cours de l'année ;

Une évolution des enfants qui, si elle est mesurée, ne s'inscrit pas dans une approche éducative aboutie ;

L'inscription de l'action dans un projet parfois peu lisible, pour autant qu'il fait partie intégrante des forces de l'action en générant des opportunités nombreuses : décroisement des temps de l'activité, pont de l'activité avec des évènements locaux...

L'implication insuffisante des parents, d'autant plus importante lorsqu'il s'agit d'enfants en difficultés, mais cette implication est un écueil qui n'est pas spécifique à l'action du SOA ; cette implication passe notamment par le renforcement de l'approche éducative : « *Il faut montrer aux parents que l'animateur s'intéresse à leurs enfants au-delà du seul rugby* » ;

Gouvernance et coordination d'acteurs

Il est intéressant ici de bien distinguer les démarches entreprises pour assurer un pilotage collectif du projet et pour assurer une coordination opérationnelle d'acteurs divers.

Une gouvernance collective et formalisée

Dès le démarrage du projet, le club SOA XIII a mis en place un comité de pilotage, dont la composition est largement représentative des acteurs impliqués :

- les responsables du club SOA XIII et l'équipe du projet
- les représentants des établissements scolaires partenaires de l'action sur les quartiers
- les représentants des trois centres sociaux partenaires
- un représentant de la DDJSCS
- un représentant du service des Sports à la ville d'Avignon
- le chef de projet CUCS du Grand-Avignon
- un représentant de l'Inspection académique de l'Education Nationale

Cette composition variée montre la volonté du club SOA XIII d'avoir une démarche concertée sur le projet et un pilotage où la décision soit véritablement collective.

En tant qu'évaluateur, nous avons participé aux réunions du comité de pilotage, d'abord pour informer de l'avancement de l'évaluation et ensuite pour observer le fonctionnement du dispositif et analyser les modes de prise de décision.

On constate que le comité de pilotage a été un espace de débat ouvert sur le projet, quand bien même il n'a pas permis de dépasser le cadre du projet pour favoriser la concertation autour d'un projet global d'intervention socio-sportive des acteurs sur le territoire.

Une coordination d'acteurs souvent plus efficace dans la relation bilatérale

Le club SOA XIII a pu s'appuyer sur des relations de confiance construites progressivement avec les partenaires du projet, notamment les établissements scolaires et les centres sociaux. La coordination du projet s'est plus souvent faite dans un cadre bilatéral, sur des questions plus opérationnelles que stratégiques, et parfois même dans un cadre informel.

Les partenaires du projet confirment la relation de confiance et dans la durée établie avec le club SOA XIII, même s'ils relèvent un besoin de mieux formaliser le suivi des enfants pour le repérage et l'accompagnement sur les difficultés scolaires et plus largement sur les ruptures dans leurs parcours.

Conclusion de la partie et mise en perspective

Qu'a-t-on appris de nouveau par rapport à la littérature dans ce domaine ?

La pratique sportive au service d'un objectif social

Le sport est un ensemble d'exercices physiques sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions et / ou à des activités à objectifs sociaux. Si le sport renvoie d'abord aux sphères techniques et compétitives de la pratique sportive (son phénomène principal), son opportunité sociale, sans être récente, connaît cependant une légitimité relativement nouvelle. De nombreux acteurs sportifs intègrent la scène des politiques sociales, développant des actions à dimension sociale qui utilise la pratique sportive comme support. Ce mouvement s'amplifie et s'inscrit dans l'histoire du mouvement d'éducation populaire, l'UFOLEP ayant été créée dès 1928.

A partir des conclusions des États Généraux du Sport rendues en décembre 2002, le ministère de la santé et des sports a initié une politique de valorisation de la fonction sociale et éducative du sport qui vise en particulier l'accès de tous à la pratique sportive et en particulier les publics les plus en difficulté.

Dans un rapport de 2007 intitulé « Le sport au service de la vie sociale », le Conseil Economique et Social précise en ce sens dans son introduction : « L'enjeu n'est plus celui des seuls sportifs, il concerne à des titres et des degrés divers tous les acteurs de la vie sociale : c'est l'objet d'un contrat social. Il vise à offrir tous les sports à tous ».

Le mouvement de l'éducation par le sport

En complément des interventions de l'Education Nationale avec les cours d'Education Physique et Sportive, de nombreuses initiatives locales plus ou moins concertées et structurées et qui sont plus ou moins pérennes ont pour but d'utiliser le sport comme média de culture générale et vecteur d'éducation.

Le sport se positionne en outre comme vecteur de mixité sociale. Il interroge ici sa capacité à assurer la participation de tous à la « rencontre sportive », notamment les publics qu'on dira fragiles parce qu'ils sont en difficulté, ou éloignés / non concernés par la pratique sportive.

Ainsi, les acteurs de l'éducation par le sport participent de la construction d'un certain nombre de réponses sociales et s'investissent face à un enjeu de diversification des pratiques et des publics. Ils agissent alors dans le cadre de dispositifs de politiques sociales au sens large tels que les contrats urbains de cohésion sociale, les contrats éducatifs locaux, etc. En effet de rares territoires ont réfléchi à la mise en œuvre de stratégies socio-sportives locales.

L'impact social du sport

La littérature est cependant peu abondante, à l'exception de quelques ouvrages de références parmi lesquels on relèvera notamment « *L'échec scolaire, l'exclusion et la pratique sportive* » de P. Therme (PUF, Paris, 1995), ou encore « *Le sport chez les adolescents en échec scolaire : facteur de valorisation ?* » (Ninot G., Bilard J., Delignières D. & Sokolowski M.).

Une exploration du portail documentaire de l'INSEP indique quelques travaux régionaux publiés par les CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental de Région), mais les études sont anciennes (comme « l'Avis sur l'impact du sport en Haute-Normandie », 1995) ou relatives à des contextes étrangers. Quoiqu'il en soit, ces études avancent souvent des arguments positifs de nature théorique que n'étaient pas des projets concrets, ainsi que le soulève l'étude intitulée « *Une exploration de l'impact social du sport* » (Marc Cloes et John Vincke, 2004).

Le rôle social du sport est cependant largement reconnu par les instances institutionnelles internationales et nationales. Ainsi il reste possible d'identifier trois grands ordres de bénéfices attendus de la pratique sportive :

- Concernant les bénéfices physiques, la pratique sportive revêtant une dimension thérapeutique à l'encontre de personnes accidentées ou à mobilité réduite ;
- Les bénéfices psychologiques, parmi lesquels on retrouve notamment l'aide à la restructuration de l'image du corps, l'amélioration de l'estime de soi, la construction de projet individuel ou collectif, l'aide à l'acquisition d'assurance face à l'obstacle...
- Les bénéfices sociaux, parmi lesquels l'augmentation de la confiance en soi, l'amélioration dans les rapports sociaux...

La présente évaluation nourrit ainsi les analyses existantes en constituant une des premières pierres évaluatives d'actions socio-sportives en tant que telles sur la dimension des bénéfices sociaux. Cependant, ces résultats sont à considérer avec toutes précautions utiles, au vu du projet évalué, de sa configuration et du volume de bénéficiaires concernés ainsi qu'au vu des ressources de l'évaluation elle-même.

L'originalité de l'action du SOA

En proposant une action à destination des jeunes habitants des quartiers dits défavorisés de la ville d'Avignon, avec l'ambition de participer d'une action de lutte contre l'échec scolaire, le club de rugby à XIII du SOA s'inscrit dans le registre des actions socio-sportives ainsi qu'elles sont notamment récompensées dans le cadre de l'appel à projet national Fais nous rêver, porté par l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS). L'action portée par le SOA XIII ne représente donc en soi pas une originalité particulière : en 2008 – 2009 l'APELS a par exemple enregistré 1 200 candidatures à l'appel à projet Fais nous rêver. Si les acteurs du sport s'intéressent donc (largement) à des objectifs sociaux, d'une part la reconnaissance institutionnelle est récente et, d'autre part, le sport de haut niveau est (très) peu concerné dans son lien aux territoires et à l'investissement des sportifs auprès des populations, notamment en difficultés. L'originalité de la démarche du SOA XIII réside ici, dans son implication sur une action à dimension sociale quand il participe par ailleurs au plus haut niveau national, certains joueurs du club étant des joueurs professionnels.

L'apport de l'expérimentation portée par le SOA

Une des hypothèses fortes du club au lancement de l'action était de miser sur un phénomène d'exemplarité en direction des enfants organisée autour d'un animateur des temps d'initiation qui soit par ailleurs joueur du club au niveau élite. L'expérience permet de relever que si l'exemplarité d'un joueur de haut niveau est intéressante en direction des enfants en ce que cela a facilité l'instauration d'une relation de confiance et l'implication (à court terme et à long terme selon les enfants) des enfants dans la pratique du XIII, elle n'a pas pour autant constitué en tant que telle un élément clef dans la qualité de l'approche éducative de l'action. De fait, le club du SOA a favorisé au fil du temps des profils d'animateurs aux compétences d'animation (BP JEPS, animateurs issus de l'éducation populaire, STAPS,...) plutôt que de confier en propre l'animation des temps à des joueurs de

l'équipe Elite. En dernière année d'expérimentation, les joueurs élites associés à l'animation des temps d'initiation l'étaient sur des fonctions d'assistants, avec un rôle centré sur l'expertise technique et ses apports associés. Il convient cependant de noter que, dans l'absolu, le profil – type de l'animateur idéal pourrait se situer à la croisée de l'animateur et du joueur : le coordinateur de l'action, Joris Clément, qui est joueur de l'équipe élite, a été la pierre angulaire du projet dans sa mise en place et dans l'animation des séances, constituant un repère fort pour les enfants (exemplarité) tout en assurant la qualité des séances dans leur contenu pédagogique.

Il convient de noter par ailleurs que les difficultés rencontrées par le SOA sont autant d'enjeux identifiés pour une action socio-sportive de qualité :

- Un enjeu d'inscription de l'action dans une approche éducative aboutie, en complétant les aspects liés aux comportements et attitudes des enfants, leurs capacités à s'inscrire dans un collectif, par l'appréhension d'un certain nombre de sujets connexes, notamment autour de la santé, assez directement connectée à la pratique sportive, qu'il s'agisse d'obésité, d'alimentation, de conduites addictives, de rythme de vie, etc., mais également sur l'environnement social de l'enfant, ainsi que ses résultats scolaires, ce qui implique d'intégrer le réseau local des acteurs éducatifs et socioculturels, enjeu d'autant plus important que les acteurs sportifs, peu attendus sur ces problématiques, rencontrent pourquoi pas la réticence de certains acteurs ;
- Un enjeu d'articulation entre la teneur de ces relations partenariales et le contenu des séances d'initiation, pour que les éducateurs – animateurs interagissent avec les partenaires locaux dans un lien permettant de renouveler et construire le contenu des séances en cohérence avec le travail des établissements scolaires et des intervenants sociaux et d'animation sociale (demande de travail sur le langage par les écoles, par exemple), de relayer vers les professionnels compétents dans le cas de l'observation (ou la crainte hors diagnostic) d'une difficulté chez un enfant, de faciliter le raccrochement vers des activités du droit commun des enfants qui n'y auraient pas accès jusque-là.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

Le projet d'Ecoles de Rugby Educatives porté par le club SOA XIII est une véritable expérimentation au niveau local, pour trois raisons complémentaires :

Une offre socio-sportive sur les quartiers prioritaires d'Avignon :

Le contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération Grand-Avignon prévoit dans son objectif stratégique n°2 (mener une action éducative coordonnée pour la réussite des jeunes et une meilleure égalité des chances) de développer l'offre de pratiques sportives à visée éducative dans les quartiers prioritaires.

Le projet « ERE » a bénéficié d'un financement du CUCS dès la première année, dans la mesure où il n'y avait pas de projets similaires financés jusque-là par le CUCS sur les quartiers prioritaires du territoire. Ce constat est confirmé au niveau de certains établissements scolaires, dont les représentants soulignent le manque d'offre socio-sportive dans les quartiers prioritaires où le club SOA XIII intervient.

Une offre originale sur le rugby à XIII

Si le rugby à XIII a une riche histoire sur la ville (le SOA est un des plus vieux clubs de la ville, il participe au championnat élite, etc), il reste peu identifié dans les quartiers prioritaires où les enfants privilégient largement le football. Au travers les ERE, le SOA a ouvert les enfants des quartiers prioritaires à la pratique d'un sport qu'ils ne connaissaient pas ou (très) peu.

Un club d'élite impliqué dans l'action sociale :

Comme il a été fait mention plus haut, il faut rappeler que l'originalité du projet, à l'échelle de l'expérimentation du FEJ et de l'existant en matière de socio-sport au niveau national, tient principalement du fait que le porteur de projet soit un club de haut niveau.

On note à ce sujet le cas, certes isolé mais intéressant, d'un jeune garçon bénéficiaire de l'ERE pendant trois ans, dont le niveau scolaire a nettement progressé en raison des perspectives d'intégration du Pôle France à Toulouse (formation des joueurs de l'équipe de France).

Une pratique nouvelle pour le club SOA XIII

Le projet constitue incontestablement une nouveauté pour le club SOA XIII, dont la volonté était de développer une démarche socio-sportive, pour promouvoir notamment l'adéquation d'un sport tel que le rugby à XIII avec une politique d'insertion par le sport. Le club a donc commencé par s'inscrire dans l'accompagnement éducatif de l'Education Nationale en intervenant dans les écoles primaires sur les temps périscolaires, avant de développer des animations spécifiques sur des temps hors écoles, avec les ERE.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

L'opportunité de la transférabilité du projet répond à deux niveaux de lecture :

- S'il s'agit de lutter contre l'échec scolaire, l'expérimentation ne permet pas de constater l'opportunité de déployer le projet sur d'autres territoires ;
- S'il s'agit de participer de la réussite éducative des enfants en leur proposant une offre socio-sportive en proximité qui s'inscrit dans une logique de territoire et portant une préoccupation éducative, il paraît tout à fait opportun de réaliser ce type de projet sur d'autres territoires.

Dans l'optique d'une transférabilité du projet, des conditions de réussite relevées :

- Favoriser un déploiement progressif, qui s'attache d'abord à 1/ favoriser l'accessibilité au XIII et 2/ poser en socle un contenu (formalisé) et une animation des séances par l'installation d'une équipe d'animateurs dans la durée. Une telle progressivité est une nécessité pour la construction de

partenariats de confiance, dans la durée, aussi bien avec les enfants et leurs parents qu'avec les établissements scolaires.

- Renforcer le suivi des enfants, avec l'identification de procédures et d'outils de suivi en interne, qui permettent d'alimenter le travail partenarial ;
- Renforcer le travail partenarial sur l'approche éducative des enfants participants aux temps d'initiation. La mise en place d'un outil de suivi commun aux animateurs du club et aux partenaires, fondé par exemple sur la charte des valeurs du XIII, pourrait constituer un bon outil pour constater les évolutions des enfants et faire le lien entre l'évolution dans les activités ERE et celle par ailleurs.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

L'évaluateur a été contacté par le SOA XIII en amont de sa candidature à l'expérimentation du FEJ, ces premiers échanges n'ont cependant pas réellement permis de fixer un protocole d'évaluation suffisamment solide, au vu de ce que nous appellerons la « complexité » du projet présenté par le SOA XIII.

Notre intervention en tant qu'évaluateur sur l'expérimentation portée par le SOA a donc d'abord relevé d'un travail de compréhension de l'action mise en œuvre, afin de fixer une méthodologie adaptée d'évaluation. Le projet a cependant évolué d'année en année, dans une réelle logique expérimentale. La dimension qualitative de notre méthodologie a donc été la plus mobilisée dans la construction de notre analyse.

De fait, la relation avec le porteur de projet a été tout-à-fait constructive tout au long de l'évaluation du projet, le cabinet d'évaluation ayant toujours pu compter sur l'attention et le soutien du SOA pour la mise en œuvre nos outils.

Le porteur de projet nous a tenu informé des évolutions de l'action, associé aux temps de pilotage du projet et communiqué toutes données utiles et nécessaires à nos travaux, des coordonnées des acteurs partenaires ou données de suivi des ateliers.

CONCLUSION GENERALE

En proposant une offre sportive originale, le rugby à XIII, en proximité de quartiers peu investis par d'autres clubs, le SOA XIII a réussi à ouvrir des jeunes de quartiers prioritaires à la pratique d'un sport « pas classique » et à les fidéliser et à les impliquer sur le moyen – long terme. Le SOA XIII a réussi à établir une relation de confiance avec les enfants et à aborder ponctuellement leur parcours et éventuelles difficultés. L'opportunité de la transférabilité du projet répond à deux niveaux de lecture :

- S'il s'agit de lutter contre l'échec scolaire, l'expérimentation ne permet pas de constater l'opportunité de déployer le projet sur d'autres territoires ;
- S'il s'agit de participer de la réussite éducative des enfants en leur proposant une offre socio-sportive en proximité qui s'inscrit dans une logique de territoire et portant une préoccupation éducative, il paraît tout à fait opportun de réaliser ce type de projet sur d'autres territoires.

Il s'agit alors de veiller à coupler les objectifs d'accès à la pratique sportive et d'approche éducative, à l'inscription partenariale du projet dans une coordination renforcée autour de l'enfant pour un meilleur accompagnement, c'est-à-dire en relation avec les parents, les établissements scolaires, les centres sociaux, etc., à définir un contenu pédagogique formalisé pour faciliter l'intervention auprès des enfants et mesurer leur évolution, à favoriser des mini-interventions de qualité à un déploiement massif à l'échelle d'un territoire.

Il paraît indispensable que dans la mise en place d'une telle action, le club puisse compter sur les ressources d'animation et d'ingénierie locale afin de faciliter la réussite de l'action portée. Le monde sportif apporte une valeur ajoutée certaine aux actions locales déjà menées, d'une part au regard de ses supports et de leurs spécificités, d'autre part au regard de ses pratiques, mais il convient qu'il soit accompagné dans sa professionnalisation pour asseoir et renforcer ses apports.

BIBLIOGRAPHIE

L'échec scolaire, l'exclusion et la pratique sportive, Pierre Therme, PUF, 1995.

Le sport ne sert pas qu'à faire des champions, Jean-Philippe Acensi et Gilles Vieille-Marchiset, Carnets de l'info, 2010.

Une exploration de l'impact social du sport, Marc Cloes et John Vincke, Fondation Roi Baudoin, 2004

Le sport chez les adolescents en échec scolaire : facteur de valorisation ?, Ninot G., Bilard J., Delignières D. et Sokolowski M., Annales médico-psychologiques, vol. 157, n° 4, 1999.

ANNEXES

Liste des entretiens :

Guide d'entretien individuel :

1/ **VOUS** : Avant toute chose, votre mission, votre fonction et vos liens propres au projet socio-sportif porté par le SOA ?

2/ **LE PUBLIC CIBLE** : Savez-vous qui sont les jeunes qui participent ? Problèmes scolaires ? Jeunes pas connus des autres acteurs du territoire ?

3/ **BILAN DE L'ACTION** : Les + et les – de l'action portée par le SOA en direction des jeunes sur le champ éducatif ?... Quelles évolutions depuis le démarrage ?

4/ **IMPACT** :

Pensez-vous que l'initiation au rugby à XIII peut avoir un impact pour éviter les ruptures dans le parcours éducatif d'un enfant ?

5/ **PARTENARIAT** : Dans l'intervention qui est réalisée par le SOA auprès des enfants, quels sont les liens à votre connaissance entre les intervenants du SOA et les autres partenaires locaux auprès des enfants et des jeunes ? Y a-t-il un lien ? si oui quel type de lien ? ont-ils une attente de «renvoi d'information» de la part de l'animateur ? Si oui, de quel type d'information ?

6/ **RÉPLICABILITÉ DU PROJET** : Une des questions majeures de l'évaluation dans l'expérimentation, c'est d'identifier la possibilité de répliquer l'action sur d'autres territoires. Selon vous, quels enjeux pour que ce type d'action fonctionne ? Quelles sont les conditions de réussite ?

Guide d'observation :

Méthodologie d'observation

Type d'observation :

Observation distanciée, pour ne pas interférer dans la relation « animateur ERE – enfants participants »

Rythme d'observation :

Une fois par an

Terrain d'observation :

Ecole de Rugby Educative

Principes de l'observation :

- Deux observateurs ;
- Observation à distance, en spectateurs, sans présentation particulière aux enfants ;

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

- Trois champs d'observation ciblés : gestion de l'échec, rapport à l'autorité et aux règles, rapport à l'autre – dynamique collective ;
- Observations partagées avec débriefing d'après séance avec l'animateur

Grille d'observation indicative

Heure de démarrage de l'activité		Heure de fin d'activité	
Nombre d'enfant au démarrage		Nombre d'enfants à la fin	
Déroulement général de l'activité	<ul style="list-style-type: none">- moyenne d'âge des enfants :- mobilité, diversité des quartiers représentés- recensement, appel des enfants en début de séance- présentation de l'activité- répartition des groupes- organisation des temps différents- etc		
Comportement/ attitude des enfants	<ul style="list-style-type: none">- implication dans l'atelier sur la durée- relation entre les enfants- respect des règles, respect de l'autorité de l'animateur- écoute des consignes- prise d'initiative		
Encadrement des animateurs	<ul style="list-style-type: none">- pédagogie/ autorité ?- prise en compte des enfants isolés- travail sur les capacités/ les incapacités- valorisation du collectif- modes de transmission des valeurs- répartition, coordination entre les animateurstemps occupationnel ou activité éducative (relever des indices)		

Guide des réunions collectives avec les animateurs des temps d'initiation :

Introduction – 5 minutes

Tour de table de présentation (rappel par les évaluateurs de l'étape en cours)

Temps 1 – 50 minutes – Valeurs ajoutées de l'ERE

Outil : Méta-plan adapté

La question : ***Qu'est-ce que les enfants apprennent au cours des ateliers ?*** (qui ne devra pas relever d'apprentissages techniques relatifs au rugby lui-même)

(A quoi sert l'Ecole de Rugby Educative ? Qu'est-ce que cela apporte aux jeunes qui y participent ?)

Fonctionnement :

1. Chacun note ses idées sur 3 post-it, 1 idée / 1 post-it
2. Regroupement des post-it sur le tableau par grandes familles
3. Commentaires autour des familles avec des questions sur :
 - a. Le comment est-ce qu'ils font pour leur apprendre ceci ?...
 - b. Le comment est-ce qu'ils savent que les enfants l'apprennent bien ? Et les enfants eux-mêmes ?

Temps 2 – 35 minutes – Forces et faiblesses de l'action

Outil : Tour de table + échange collectif encadré

La question posée : Quels sont, pour vous, les forces et les faiblesses de l'ERE ?

Fonctionnement :

1. Chaque animateur répond à la question
2. Les propositions sont notées sur un tableau
3. A partir des éléments notés, travail collectif sur des enjeux de progression

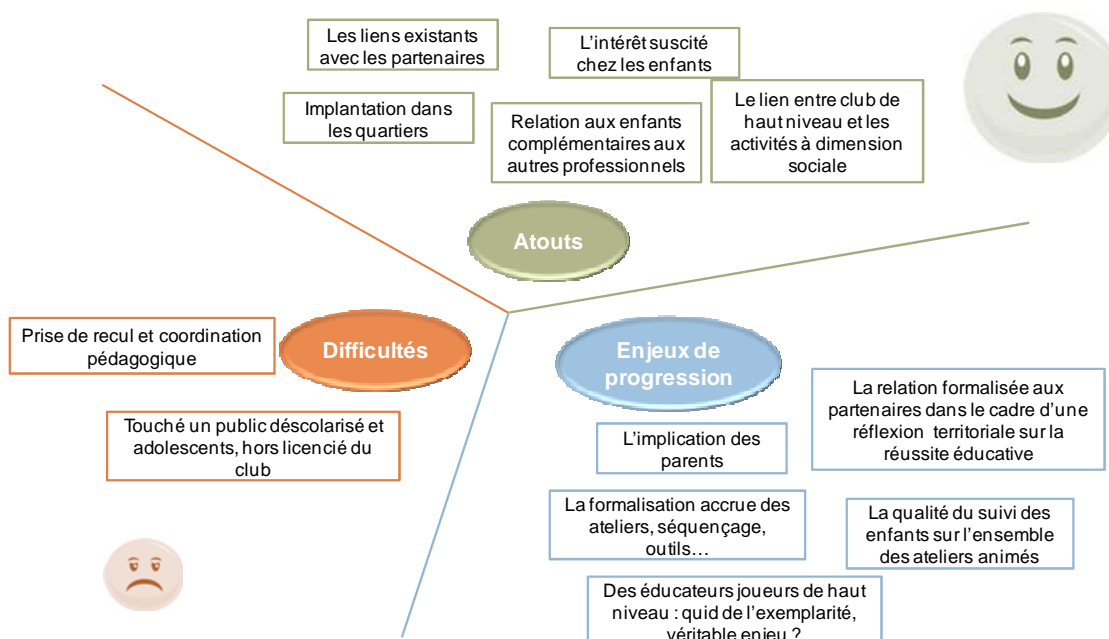
Tableau de relance :

Pour assurer les relances :

Les atouts relevés en 2011	j. liens existants avec les partenaires k. implantation dans les quartiers l. intérêt suscité chez les enfants m. lien entre club de haut niveau et activité sociale n. relation aux enfants complémentaire aux autres professionnels
Les difficultés relevées en 2011	o. prise de recul et coordination pédagogique p. toucher un public déscolarisé et adolescent, hors licencié du club
Les enjeux de progression	q. l'implication des parents r. relation formalisée aux partenaires dans le cadre d'une réflexion territoriale sur la réussite éducative s. qualité du suivi des enfants sur l'ensemble des ateliers animés t. formalisation accrue des ateliers u. éducateurs joueurs de haut niveau => quelle exemplarité ?
QUESTIONS EVALUATIVES	
1. Nombre d'enfants qui participent aux ERE, aux événements du SOA XII, nombre	v. nombre d'enfants qui participent w. évolution du nombre et des enfants depuis 2010 (effectifs, type de public, tranche d'âge, etc)

d'enfants ayant une pratique sportive durable	x. pratique durable : combien ? Qui ?
2. Transmission des valeurs positives du rugby à travers l'ERE (implication personnelle et collective, fair-play, respect)	y. Quelles sont les valeurs transmises ? z. Quelles évolutions dans les comportements des enfants ? aa. Quel retour sur les enfants avez-vous de la part des écoles, des parents ? (comportement hors ERE)
3. L'ERE permet de faire sortir les jeunes du quartier dans lequel ils vivent	?
4. L'ERE permet de repérer des problèmes sociaux des enfants présents et de faire le relais auprès des partenaires compétents	bb. quels problèmes ? Quels enfants ? cc. Quel mode de repérage par les animateurs (observation, échange,...) ? dd. Comment faites-vous le relais avec les partenaires ? ee. Exemples de parcours d'enfants
5. ERE = évite des ruptures dans les parcours scolaires et dans la vie des enfants	i. Quels sont les moyens mis en pratique pour lutter contre l'échec scolaire ?
	j. comment est-ce que selon vous, un enfant peut mieux réussir à l'école et ailleurs s'il passe par les ERE ?
	Exemples de parcours d'enfants...

Schéma intermédiaire (mars 2011) de présentation des impacts et effets de l'action :



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Figure :